

Le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle octroie un contrat dans le cadre du projet de radiocommunication

Mont-Laurier, le 3 juin 2019 – Dans le cadre de l'appel d'offres pour la fourniture d'un système de radiocommunication régional pour les services de sécurité incendie de la MRC d'Antoine-Labelle, le conseil de la MRC a octroyé, lors de la séance du 28 mai dernier, le contrat de service au Groupe CLR.

La MRC d'Antoine-Labelle a déposé, au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), maintenant le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), en janvier 2018, le projet régional de radiocommunication qui a pour but de doter tous les services de sécurité incendie (SSI) du territoire d'un système de communication. Ce système permettra une meilleure couverture radio, des communications beaucoup plus claires, un lien direct avec la centrale CAUCA et une interopérabilité entre chaque SSI, que ce soit à l'intérieur de la MRC d'Antoine-Labelle ou avec les MRC limitrophes (Vallée-de-la-Gatineau, Laurentides, Papineau). L'uniformisation du système assurera également une plus grande sécurité pour les pompiers et, du coup, pour les citoyens de l'ensemble de la MRCAL.

Le projet prévoit la modernisation des systèmes de communication en place en remplaçant les répéteurs radio déjà existants à Mont-Laurier, Rivière-Rouge et Notre-Dame-du-Laus. Il prévoit aussi l'ajout d'un répéteur sur la montagne du Diable pour permettre d'améliorer la couverture, de transférer les appels incendie aux téléavertisseurs vocaux dans les secteurs de Ferme-Neuve, Mont-Saint-Michel, Sainte-Anne-du-Lac et Chute-Saint-Philippe. Pour terminer, le projet prévoit le remplacement d'une quarantaine de radios analogiques par des radios numériques dans les véhicules de sécurité incendie.

L'octroi de contrat

Pour y parvenir, la MRC d'Antoine-Labelle lançait, à l'hiver 2019, un appel d'offres pour la fourniture d'un système de radiocommunication régional pour les services de sécurité incendie de la MRC d'Antoine-Labelle. Le conseil de la MRC a donc mandaté le Groupe CLR pour la fourniture des équipements, tels que les radios mobiles des véhicules incendies, l'implantation de répéteurs dans certaines tours, l'entretien des équipements et le service technique.

Le projet régional de radiocommunication totalise une somme de près de 196 998 \$. Il sera rendu possible grâce à l'aide financière de 41 875 \$ obtenu du MAMH dans le cadre de l'appel de projets 2017-2018 pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructure, de services ou d'activités en milieu municipal, au Fonds de développement des territoires (FDT) pour un montant de 81 350 \$ et d'une contribution de l'ensemble des 17 municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle à la hauteur de 65 523 \$.

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca